



Compte-rendu de l'Assemblée Générale LSA

Samedi 12 mars 2022
à la CST, 9 rue Baudoin, 7513 PARIS

I. Émargement de la liste des présents

- Membres LSA présents :

Estelle Bault, Manon Bernard, Francine Cathelain, Virginie Cheval, Valérie Chorenslop, Laura Cordeboeuf, Isabelle Delacroix-Ducousset, Anais Delpierre, Malvina Desmarest, Christine Ferrer, Jeanne Fontaine Sarda, Violaine Grillas, Karine Lecoq, Caroline Leloup, Marie Maurin, Maggie Perlado, Dominique Piat, Angèle Pignon, Marie-Florence Roncayolo, Brigitte Schmouker, Bénédicte Teiger

Présents en visio : Quitterie Bienvenu, Joëlle Binisti, Laurence Couturier, Emilie Delaunay, Nelly Dugelay, Natasha Gomes de Almeida, Charles Jodoin Keaton, Delphine Regnier Caverio, Gaëlle Tardif

- Invités non membres :

Doriane Mouadine (invitée Angèle Pignon), Francis Chillet (invité LSA)

Pouvoirs : 15

II. Désignation du président de séance, du modérateur et du rédacteur du compte-rendu

Présidente de séance : Dominique Piat

Modératrice : Valérie Chorenslop

Rédactrices du compte-rendu : Quitterie Bienvenu, Bénédicte Teiger, Manon Bernard

III. Rapport financier présenté par la trésorière Nathalie Alquier

Au 6 mars 2021 LSA compte 107 membres.

LSA dispose à ce jour de 20 645,33€ de trésorerie répartis à hauteur de 5616,97€ sur le compte courant et 15 028,36€ sur un compte épargne.

Ces ressources proviennent principalement des cotisations.

Une année blanche pour les cotisations avait été votée en 2021.

Le total des cotisations s'élève à 3350€ avec les assistants mais il manque encore 32 cotisations.

Proposition de baisser la cotisation à 25€ pour les personnes en difficulté de paiement.

Les autres ressources sont les versements de Cineklee (841,74€ contre 881,28€ l'année précédente), et de TSF après la vente par Cinéboutique de rapports (770€ contre 1517,14€ l'année précédente).

Les dépenses : les 881€ des versements de Cineklee en 2020 ont été réinvestis dans une prestation d'analyse des éléments de communication pour l'élaboration d'une proposition de solutions de classement des documents de LSA, de gestion des contacts et de la trésorerie de l'association.

Les charges d'adhésion à la CST sont de 250€.

Le pot organisé à la cinémathèque a coûté 1381,50€ incluant la rémunération du guide de l'exposition. La réalisation de la vidéo de Rachel Silvera pour la présentation du projet d'étude pour la valorisation du métier a nécessité l'embauche d'une maquilleuse (150€), l'achat d'un disque dur (79,99€) et 34,40€ de frais divers.

Les autres frais sont l'assurance (120,92€), la cotisation CB (47€), l'abonnement Google (119,88€/an, 9,99€/mois), l'abonnement à la liste de diffusion « Cri » (30€), l'abonnements au Film Français (259€), la maintenance du site web (216€).

IV. Rapport d'activités par les Présidentes et intervenant.e.s

1. Dossier Revalorisation:

Le groupe Revalorisation rassemble une dizaine de personnes au sein de LSA. Pour autant le besoin de nouvelles énergies se fait sentir.

Christine Ferrer présente un film réalisé par le groupe Revalorisation sous la forme d'une interview de **Rachel Silvera**, spécialiste des questions d'égalité professionnelle, qui répond sur la question de la revalorisation sociale et salariale de notre métier. Elle suggère de lancer un projet d'étude à mener par un post-doctorant pour définir les responsabilités inhérentes à notre métier de scripte et ainsi pouvoir les faire valoir de manière objective. Le but du film est d'intéresser les scriptes à cette démarche qui impliquerait la participation active et les témoignages de chacun.e.s. La durée de l'étude est estimée à 6 mois. Riches de ces nouvelles données et d'un argumentaire solide, il s'agira ensuite à nos représentants légaux de défendre la revalorisation de nos salaires au sein des commissions paritaires.

Rachel Silvera ne pourrait pas mener à bien personnellement cette étude mais des membres du groupe Revalorisation ont récemment rencontré **Baptiste Heynemann**, directeur général des permanents de la CST qui semble intéressé par la démarche et propose dans un premier temps de faire l'intermédiaire entre nous et **Agnès Saal**, chargée de la parité au ministère de la culture pour une demande de financement de cette étude estimée à 30 000€.

Fanny Gallot, (historienne et maîtresse de conférence en Histoire Contemporaine, chercheuse sur les inégalités de genre dans les conditions de travail) nous accompagne depuis 2019 et nous propose de trouver le doctorant et son laboratoire de rattachement pour mener l'étude.

Donatienne De Gorostazu, co-directrice du département scripte de la Femis, témoigne de son combat pour la reconnaissance du diplôme de Scripte qui se heurte à l'absence d'intervenants doctorant dans le cursus.

Elle cherche à obtenir de la part du ministère du travail la certification de la formation scripte Femis au grade de master (bac + 5). Elle a commencé les démarches depuis bien longtemps avec le soutien de l'école mais constate avec amertume que des départements moins anciens que celui des scriptes ont obtenu cette certification avant le département scripte. Elle souffre du regard méprisant et plein de condescendance qu'ont certains vis à vis des scriptes au sein de la Femis. Pour valider le niveau bac + 5 de la formation scripte, il existe un barème de points et il faut respecter certains critères. Avoir fait intervenir auprès des étudiants des intervenants post doctorant ou maître de conférence, des profs qui ont fait bac + 8, rapporte des points.

Par exemple, l'année prochaine, des élèves de dernière année seront accompagnés par un prof universitaire pour leur travail de fin d'étude mais Donatienne cherche aussi à justifier des interventions par des gens de ce niveau d'étude tout au long des 3 années de formation des élèves. Elle cherche dans quel domaine, à quel moment les faire intervenir.

Avant le visionnage du film il est rappelé que les scriptes sont les cadres les moins bien payé.e.s.

Échanges et réactions à l'issue de la projection :

- *Se reconnaît-on dans le discours de Rachel Silvera ?*
- *Nous sommes cantonnés dans un rôle de secrétariat. Ressenti d'une certaine évolution sur ce sujet. A noter que des secrétaires ont été valorisées.*
- *Nous sommes responsables de beaucoup de choses très différentes : Il faudrait échelonner les tâches secrétariat / mise-en-scène.*
- *Équilibrer notre propre regard et celui des autres sur nos différentes tâches*
- *Quantifier la charge mentale*
- *Travailler à une définition du poste d'assistant.*
- *Réfléchir à notre titre : « Superviseur de la continuité », « Responsable de la continuité » : Sujet abordé de longue date à LSA*
- *Trouver un autre terme que « revalorisation » ? « valorisation » ?*
- *Pour certaines les outils numériques ne nous aident pas à s'émanciper de l'aspect secrétariat. Pour d'autres, l'ipad permet de le minimiser.*
- *Donatienne fait remarquer que sur les trois années de formation à la Femis, l'aspect « secrétariat » occupe seulement deux mois au total, d'où l'espoir que la formation puisse mener au grade de « master » et sortir du statut de dactylo.*
- *Questionnement au sujet du « Scénario de montage » pratiqué par certain.e.s. On peut considérer que les méthodes associées au secrétariat ne sont que des outils : On ne peut pas reprocher aux autres d'inventer des outils.*

Comment alors définir nos missions sans contraindre nos différentes pratiques ? Certaines seraient-elles obligatoires, d'autres facultatives ? Quelle serait la fiche de poste ? Attention à ce que des choses dont certain.e.s se sont émancipé.e.s ne deviennent pas obligatoires (rapport image, mouchard...)

-Valoriser l'adaptabilité !

- Question de l'évolution de carrière. Il faut penser comment sont développées les évolutions de carrière de tous les intermittents. En long-métrage on arrive à négocier un peu plus l'expérience mais c'est toujours au gré à gré. Pour les syndicats des écarts de rémunération peuvent générer un frein à l'embauche pour les salaires les plus élevés.

- L'idée contenue dans le film de comparer notre métier à d'autres, comme à celui des 1ers assistants à la réalisation, fait débat.

La comparaison avec les assistants mise en scène est donnée à titre d'exemple. Le doctorant partira de tous nos témoignages. On ne compare pas les personnes mais les métiers. La comparaison doit servir d'étalonnage. L'Asfar et les assistants vont aussi faire valoir leur propre métier

L'esprit de cette étude est d'abord de faire reconnaître nos métiers.

Pour rappel, une étude du CNC prétendait que la(le) scripte était mieux payé.e que l'assistant réal : Il y a méconnaissance jusqu'au CNC !

Témoignages sur le fait qu'on s'adresse à des employeurs qui ne savent pas ce qu'on fait. Cette étude peut être utile à ça, même s'il subsiste des doutes sur les résultats. Nos rencontres avec l'Association des Directeurs de Production n'ont pas été concluantes car ils étaient peu nombreux à être concernés.

L'étude servira à présenter des arguments aux syndicats de producteurs.

Selon Baptiste Heynemann, une revalorisation salariale est possible car nous sommes peu nombreux(ses) et cela ne remet pas en question l'ensemble des salaires d'une équipe.

Certain.e.s reviennent sur la rémunération des temps de prépa et des heures hors plateau et souhaiteraient déjà être payé.e.s pour l'ensemble de leur temps de travail. Proposition de dissocier le minutage du temps de prépa pour une meilleure appréciation du temps de préparation.

Le premier travail sera de nous recenser.

Pour info, au moment de l'élaboration de la dernière convention cinéma, tous les postes du département Costume n'avaient pas été répertoriés. Les équipes se sont appuyées sur les lois relatives au travail et ont réussi à réinscrire des échelons au sein des différents métiers connus.

Un avis personnel appelle à garder pour objectif de cette étude la valorisation de notre fonction de scripte et non de revendication de notre statut de femme. En effet, Rachel Silvera explique que le déficit de reconnaissance de notre métier a pour origine le fait qu'il ait toujours majoritairement été exercé par des femmes. A nous d'œuvrer pour sortir de cette problématique de genre en donnant à voir avant tout nos compétences professionnelles.

2.Outil logiciel pour la gestion de l'association et la passation de bureau

L'ensemble des données et archives de l'association est actuellement stocké sur le drive. Ce travail fastidieux a été mené à terme par Valérie mais demande un suivi constant. Par ailleurs ça ne résout pas la question de la recherche de document et de la passation entre bureaux. Odile Levasseur

(Cineklee) s'est vue confier par le bureau l'analyse des documents pour l'étude d'un logiciel de gestion adapté à l'association. Le fait de doter le bureau d'un outil de gestion semble faire consensus, même si certains estiment qu'il n'est pas forcément nécessaire. Il n'y a pas eu de mise en concurrence de Cineklee avec d'autres sociétés pour des devis comparatifs mais cela demande du temps et de l'argent.

Se pose la question de savoir s'il ne préexiste pas des outils sans pour autant faire développer un logiciel spécifique par Odile. Elle nous a proposé de tester un logiciel déjà existant pour le classement des données, mais nous n'avons pas eu le temps. Comment procèdent les autres associations ? Disposent-elles d'un logiciel adapté ? La comparaison est difficile car chaque association est différente.

3. Rapport d'activité sur les échanges avec Cineklee

A ce jour on dénombre 50 utilisateurs Cineklee, 35 licences permanentes chez LSA, 116 licences scriptes LSA et autres, et 247 fictions réalisées avec Cineklee depuis 2016.

Pour rappel Cineklee reverse 12% de toutes les licences vendues à LSA.

D'après un sondage LSA il y aurait 50% d'utilisateurs satisfaits et 50% très satisfaits.

Odile Levasseur a annoncé qu'il n'y aurait plus d'attribution de nouvelles licences permanentes (les anciennes restent valables) car Cineklee doit payer des frais importants à ses ayants droits logiciels à chaque changement d'ordinateur personnel.

L'intégration des rapports montage dans le logiciel est en cours et a été présentée la veille aux membres LSA en charge du suivi avec Cineklee. Une correction des bugs déjà signalés aura lieu par la suite. On regrette que les licences ne soient pas adaptées à tous les formats et que la facturation se fasse par poste (chef.fe/assistant.e) et non par projet. Ces points, ainsi que la problématique de l'arrêt des licences permanentes seront abordés lors d'une prochaine réunion avec Odile Levasseur.

Enfin on rappelle qu'un système de bourse existe pour la formation des membres LSA ne pouvant bénéficier de prise en charge Afdas ou pôle emploi.

4. SPIAC

Un sondage a eu lieu pour savoir si une majorité serait en faveur d'un mouvement de grève pour la revalorisation des salaires dans l'audiovisuel. A ce jour les syndicats de producteurs ont accordé 1% de revalorisation pour 11% demandés. La consultation menée du 9 au 16 mars prévoyait une mobilisation entre les 21 et 25 mars. La grève n'a pas été programmée pour l'instant.

Le SPIAC recherche un élan de la part des associations de professionnels et des équipes. Contrairement à LSA, peu d'asso ont immédiatement répondu à l'appel à sondage auprès de leurs membres respectifs. Nous étions jusque-là dans une position de force du fait d'une forte période d'emploi mais cela peut changer.

5.Dossier harcèlement

Témoignage de Natasha sur la formation de référent harcèlement.

Il existe 4 modules, le premier explique ce qu'est le harcèlement, apporte du discernement sur un plateau, explique l'importance du coordinateur d'intimité, et le quatrième permet d'être référent.

Les producteurs ont l'obligation de suivre cette formation. Les financements du CNC sont suspendus à cette obligation. Si un cas est avéré, les producteurs ont l'obligation légale d'agir.

Le contexte et donc le bénéfice pour nous de la formation est différent s'il regroupe des intermittents ou des salariés d'autres secteurs. Nous sommes donc invités à nous grouper pour suivre ensemble la formation et à mettre en place une liste de gens intéressés sur cris pour la transmettre à Baptiste Heynemann.

Ces formations se déroulent à la CST et sont totalement gratuites. Elles sont prises en charge par l'Afdas, sans impacter nos droits à la formation ni générer de carence. On ne les déclare pas à Pole emploi.

6.Formations aux métiers de scripte

Ce vaste sujet de la formation mériterait sûrement une AG spéciale à lui tout seul. Nous regrettons la qualité souvent discutable des offres de formation au métier de scripte et l'utilisation d'intitulés abusifs et trompeurs tant dans le cadre des formations initiales que des formations continues.

Il n'est pas question ici de remettre en cause la participation de nos membres intervenants dans les écoles, ni la qualité de leur enseignement mais de pouvoir définir un cadre ensemble avec tous les acteurs du secteur : régions, Afdas et employeurs, pour exiger des moyens et des temps de formation adéquats et l'obligation pour les employeurs de garantir au-delà de l'utilisation légale des stagiaires conventionnés, l'embauche pour les élèves et candidats à un véritable poste d'assistant scripte, étape nécessaire et obligatoire avant d'accéder au poste de scripte titulaire.

Ces discussions n'impliquent évidemment pas que la profession de scripte, c'est une réflexion globale sur l'organisation du travail mais il faudrait pouvoir s'entendre au sein de LSA sur un positionnement réaliste et cohérent pour prévenir et empêcher les abus qui nuisent à la représentation et à la valorisation de notre métier.

7.Projet un duo/un film

Le projet un duo/un film est un concept de vidéos et podcasts de Jeanne Fontaine Sarda, Francis Chillet et Manon Bernard, d'environ 15 à 30min, où un.e scripte ainsi qu'un autre poste échangent sur leurs liens en tant que collaborateurs, notamment sur un film qu'ils ont fait en commun. Cela s'adresse à des cinéphiles, des doctorants, des élèves en école de cinéma, des scriptes. L'idée étant de mettre en lumière et valoriser le métier de scripte et montrer le lien avec tous les autres postes.

La maquette d'une première itw a déjà été montée, mais sans moyens, notamment au son. L'idée serait d'avoir la bénédiction de l'asso, de travailler ensemble au nom de LSA, et que cela reste au sein de l'association (par exemple sur notre chaîne Youtube). Un appel à témoignages est lancé aux membres pour de futures vidéos. Évocation de l'idée de créer un atelier.

8. Autres sujets

- ITW

- Une interview de Virginie Cheval par le Lab sera mise en ligne au mois de mai.

Le Lab est une association fondatrice du Festival des Arcs, qui dans le cadre de la parité dans le cinéma mène des actions afin de mettre en valeur la place des femmes dans la création cinématographique. En plus de décerner des prix aux femmes réalisatrices en Europe, ils ont créé un blog et recueillent les témoignages de femmes aux parcours professionnels inspirants dans le milieu du cinéma. C'est dans ce cadre que le Lab a réalisé une interview de Sylvette Baudrot en décembre 2021. Nous avons, avec le concours de Donatienne de Gorostazu de la Femis, pris contact avec Fabienne Silvestre, responsable des podcasts pour le Lab, pour la convaincre de la nécessité de donner une vision plus moderne de notre métier en interrogeant une scripte d'une autre génération. Virginie Cheval a donc été chargée de la délicate mission de parler de la richesse de notre métier tout en reliant son témoignage aux considérations féministes du moment.

Virginie a notamment parlé des stéréotypes de genre et du temps de prépa. L'idée est de permettre à des jeunes qui veulent travailler dans le cinéma, de découvrir certains métiers méconnus et d'offrir un modèle féminin fort d'identification, source d'inspiration pour les jeunes.

- Virginie Le Pionner a participé à l'émission CLAP M'EN CINQ ! conjointement avec Nicolas Bedos. Un montage rassemblant les moments forts de l'émission sera prochainement disponible sur notre site

- FESTIVALS

- Emilie Delaunay redit l'intérêt de participer au jury du Festival WIPP qui intègre des scriptes en tant que membres du jury

- Marie Florence Roncayolo nous parle du festival « Jeunesse tout court » qu'elle organise, et aimerait développer un partenariat avec LSA.

- COMMUNICATION ET RESEAUX SOCIAUX

- On discute autour de l'idée de la création d'une page Instagram qui permettrait que l'actualité et les communications de LSA circulent plus facilement.

- Concernant les sorties du mois, rappel du fonctionnement de la promotion de nos projets sur le site et sur Facebook : Quand on est assistant.e scripte d'un chef.fe non membre LSA, on peut tout de même partager notre actu et celui du chef.fe non membre avec son accord.

- INFOS

- Rappel de l'abonnement LSA film français consultable par tous les membres.
- Les Laboratoires ECLAIR d'Epinay-sur-Seine connaissent un projet de transformation en lieu d'activité culturelle en recherche de financements.

- SUJETS NON DEVELOPPES/ NON SOUMIS AU VOTE LORS DE CETTE AG

- Dossier Ecologie suivi par Natasha et Pauline
- Don à l'association MIAA: Non soumis au vote, mais comme depuis 2017, nous verserons la somme de 300€ en soutien aux précaires.

V. Rapport d'activités du pôle assistant.e.s

Cette année nous avons accueilli 5 nouvelles assistantes scriptes. Nous sommes désormais 21 au total.

Nous essayons de nous réunir une fois par mois, mais à cause de la situation sanitaire encore compliquée et du nombre important de tournages cette année, nous avons eu du mal à mettre en place les ateliers et rencontres que l'on avait prévus.

Nous avons compensé par des réunions zoom mensuelles et on espère vivement que cette nouvelle année va nous permettre de mettre en place les rencontres en présentiel.

1. Ateliers en cours

- Atelier négociation : Ce serait une rencontre entre scriptes et assistant(e)s scripte sur zoom en deux parties :
 - Une partie questions/réponses avec une base de questions préparées par le groupe assistants, et des questions du public posées par un modérateur.
 - Une partie « mise en condition » où une scripte jouerait le rôle de « directeur de production », et certain(e)s assistant(e)s tenteraient une négociation chacun(e) leur tour en faisant le rôle de scripte chef(fe).
- Atelier sur l'intermittence : beaucoup d'assistant(e)s scriptes ou jeunes scriptes ont des questions auxquelles nous ne pouvons pas répondre.
- Organiser une rencontre avec un intervenant : une intervenante scripte qui est d'accord pour endosser ce rôle. (Pauline Pécheux)
- Reprise du projet « Apéro/rencontre » sur le binôme monteur/scripte

- Décrypter sa fiche de paie : la rencontre du SPIAC sur ce sujet a d'avantage mis l'accent sur les acquis sociaux et l'histoire syndicale qui transparait sur le bulletin de paie plutôt qu'à en fournir une lecture pratique. et nous avons envie d'interroger un administrateur de prod sur des questions très spécifiques.

2. Ce que LSA nous apporte

LSA nous apporte un cadre pour nous regrouper régulièrement, discuter de nos projets respectifs, se donner des conseils sur des points de négociations. Ce cercle de discussion et de partage d'informations entre assistant(e)s est très précieux.

Nous échangeons sur des questions spécifiques aux assistant.e.s, ou aux assistant.e.s qui passent chef.fe, sans encombrer les échanges de l'association.

Les luttes et les conditions de travail défendues par LSA nous guident dans nos négociations de conditions de travail (prépa rémunérée, défraiement matériel, heure(s) de prépa et heures sup, temps de finition le soir, sensibilisation aux violences sexistes en milieu professionnel...). Nous essayons de suivre les valeurs et engagements de LSA et de les défendre à notre échelle d'assistant.e.s.

Même si nous n'avons pas fait quelque chose de concret pour LSA cette année, nous sommes en train de construire ce nouveau pôle assistant(e)s et nous aimerions parvenir à plus interagir avec les scripts de LSA à l'avenir.

VI. Votes

- Pour leur implication au sein de notre association, le bureau propose de nommer Elisabeth Chochoy et Sylvie Koechlin membres d'honneur.

- OUI à l'unanimité pour nommer Elisabeth Chochoy et Sylvie Koechlin membres d'honneur.

- OUI à la quasi unanimité pour créer un atelier chargé de redéfinir les critères d'admission des scripts en fonction des nouveaux formats. 2 votes contre.

- OUI pour confier à un chercheur post-doctorant le soin de mener une étude comparative selon les critères de la loi Roudy, avec plusieurs métiers de plateau de notre choix, historiquement à majorité masculine. 2 abstentions

- OUI pour que LSA participe à une partie du financement de cette étude (salaire, frais de mission du chercheur) si nécessaire. 2 abstentions

- OUI pour un plafond maximum de 2x6000 euros en participation à cette étude, si nécessaire et en complément de financements extérieurs (Montant calculé d'après les recommandations de la trésorière). 3 abstentions

- OUI pour investir dans un logiciel de gestion de données, logiciel développé par Cineklee. 25 votes oui, 13 votes contre

- VOTE REPORTE sur la question de la modification du nom de l'association. On propose un libre usage de la méthode d'écriture inclusive (Associé.e.s) mais on garde Les Scriptes Associés sur les documents officiels. Brigitte propose plusieurs noms dont « Les scriptes en association »

- OUI pour la cotisation de 25 euros pour les retraité.e.s ayant cessé toute activité professionnelle, mais qui souhaitent rester au sein de l'association. 1 abstention.

VII. Nouveau bureau

Estelle Bault / AnaisDelpierre / Christine Ferrer / Isabelle Delacroix-Ducousset / Malvina Desmarest

Brigitte Schmouker / Bénédicte Teiger/ Valérie Chorenslop / Nathalie Alquier

Les assistantes : Angèle Pignon / Violaine Grillas / Laura Cordeboeuf / Manon Bernard

Nous remercions chacun des membres du précédent bureau, celles et ceux qui restent comme celles et ceux qui partent, d'avoir généreusement porté l'action de notre association durant cette année.

La réunion s'est terminée autour d'un verre dans les locaux de la CST.